

J'ai dû louper un épisode...

les interviews de Pascale Fourier

Christian Laval,

docteur en sociologie, auteur avec Pierre Dardot de La nouvelle raison du monde, éditions La Découverte, 2009

Interview du 24 Mars 2009

Thème: Néolibéralisme !

Partie 4 / 4

Mise en concurrence généralisée et démocratie

Pascale Fourier : Après vous avoir écouté d'une part et vous avoir lu d'autre part, notamment par ce que vous dites de la mise en concurrence des systèmes sociaux etc., j'ai fort l'impression que le néolibéralisme, et vous le dites de toute façon, est opposé à la démocratie, voire est a-démocratique... Est-ce que vous pourriez nous spécifier les choses ?

Christian Laval : Oui. Je crois qu'on le montre dans le livre. Par de multiples aspects, ce qui faisait le fondement en quelque sorte de la démocratie libérale reposait d'abord sur une certaine division des pouvoirs et reposait sur des principes qu'on appelait « principes de citoyenneté », principes de citoyennetés qu'on a su souvent différencié en citoyenneté civique, politique, sociale. En tout cas avec l'Etat social, il est certain que le citoyen était doté non seulement de droit à l'expression, aux libertés, mais de droit au suffrage et droit à la délibération, et troisièmement qu'il avait des droits sociaux, droits à l'existence sociale.

Eh bien c'est l'ensemble de ses droits qui sont aujourd'hui mis en question par le néolibéralisme de sorte que je crois que nous pouvons parler avec la philosophe américaine Wendy Brown d'un processus de « dé-démocratisation ». D'autres auteurs parlent de « post-démocratie ». Peu importe finalement les termes, ils reviennent à peu près au même, puisque on peut revenir au point, à mon avis, clé : la rationalité néolibérale, c'est-à-dire celle qui impose partout de façon universelle la norme du marché et le modèle de l'entreprise, ce néolibéralisme-là, cette rationalité néolibérale est un processus destructeur, dans tous les domaines, de la démocratie libérale qui vient d'être défini.

Pourquoi ? Eh bien parce que ce qui prime, ce n'est plus justement l'expression de citoyens dotés de droits, ce qui prime, c'est la logique du calcul économique et la logique de l'efficacité. Ce n'est plus tant le citoyen qui est le sujet actif de nos sociétés, c'est le consommateur qui désormais doit jouir du seul droit qui lui reste, c'est-à-dire le choix entre une offre diversifiée. Car à partir du

moment où on dit que l'ensemble de la société, l'ensemble des institutions, doit fonctionner selon le régime de la concurrence, quel est le droit fondamental qui reste ? C'est le droit du consommateur à choisir dans une espèce de grand supermarché. Qui doit choisir quoi ? Qui doit choisir ce qu'il veut. Il doit choisir ses produits, bien sûr, dans les magasins, mais il doit pouvoir choisir son école, il doit pouvoir choisir son hôpital, il doit pouvoir choisir sa Poste, il doit pouvoir choisir l'heure de son train, etc. etc. C'est un ensemble finalement de service commerciaux. Il a en face de lui des institutions qui sont des entreprises qui fournissent des services de nature commerciale.

Donc ce n'est plus tant le citoyen qui exerce des droits, par exemple des droits politiques, et qui va par l'intermédiaire de ses représentants décider des grandes orientations du pays ou de la Nation, non, c'est le consommateur qui lorsqu'il a des décisions privées à prendre le fera donc en toute liberté. Et au fond, la politique est réduite finalement à une logique d'offre et de demande. En d'autres termes, l'électeur va progressivement être considéré comme un consommateur qui doit choisir entre des offres concurrentes.

A cela s'ajoutent du côté des pouvoirs constitués, si je puis dire, deux logiques complémentaires. Premièrement, le fait que, désormais, dans cette logique de l'efficacité, dans cette logique entrepreneuriale, il n'y a plus de différenciation, il n'y a plus de division de pouvoir: finalement, ce qui prime, c'est l'exécutif, mais un exécutif qui lui-même est régi comme un exécutif d'entreprise, c'est-à-dire au fond un état-major d'entreprise avec des cadres supérieurs et un PDG qui décide en fonction des résultats à obtenir. C'est ce qu'on appelle la « logique de résultats ». C'est l'ensemble des outils de management qui doivent désormais régir les institutions publiques. jusque et y compris les institutions parlementaires. Par exemple, on n'a peut-être pas assez relevé que les débats autour du droit d'amendement étaient en fait tous articulés autour d'une logique d'efficacité. Et ils étaient très symptomatique. J'insiste un peu là-dessus, parce qu'au fond, qu'est ce qui était dit ? Il était dit qu'un certain nombre de procédures, un certain nombre d'exercices de droits devenaient coûteux, devenaient trop longs par exemple, alors qu'il faut

prendre des décisions rapidement, alors qu'il faut prendre des décisions efficaces rapides et ne pas trop passer de temps à discuter. Et ceci au fond éclaire, me semble-t-il, ce qui se passe maintenant dans l'ensemble de la sphère publique. Ne nous embarrassons pas finalement de procédures trop lourdes, trop coûteuses, ne respectons pas nécessairement l'ensemble des statuts, des droits etc. parce que tout cela est à la fois coûteux, long etc. Partout allons à l'efficacité, c'est-à-dire appliquons des normes d'entreprise et des normes de droit privé parce qu'elles sont plus efficaces moins coûteuses etc. etc.

Ce que je veux dire, c'est que, en incorporant des normes de droit privé et des logiques de management du secteur de l'entreprise, au fond, c'est l'ensemble de ce qui faisait de la fonction publique, avec des défauts immenses, nombreux, que l'on connaît, mais qui faisait quand même de la fonction publique un ensemble institutionnel qui échappait à la logique privée, qui faisait qu'il y avait tant bien que mal un certain respect de ce qu'on pourrait appeler l'intérêt général, en tout cas d'une certaine soumission à des logiques politiques, à des volontés au moins politiques émises par les citoyens. Tout ceci est mis en cause au nom du primat absolu de l'efficacité sur toute autre considération. En gros l'économie, au sens de la logique économique, l'emporte sur toute autre considération.

Alors, voyez-vous, on est maintenant entré dans une logique qui peut aller très loin. À partir du moment où cette logique de l'efficacité prime, le cynisme, l'opportunisme, la manipulation peuvent devenir des règles de fonctionnement quasi-normal du système politique. Une bonne politique, ce sera une politique qui arrivera comme une bonne stratégie marketing à convertir une partie d'une clientèle, ou une clientèle suffisamment nombreuse, pour se faire réélire. Pour cela, il faut des outils efficaces, des outils médiatiques par exemple; il faut pouvoir contrôler des chaînes de télévisions qui vont diffuser le bon message et qui vont le matraquer. Il faut donc effectivement que les présidents des chaînes de télévision soient à la disposition du grand chef, du PDG...Ainsi de suite...

Donc finalement les pays eux-mêmes se transforment en entreprises. Berlusconi en Italie gère l'Italie comme une entreprise et

le dit comme tel: il parle d'une « démocratie compétitive ». Mais finalement Nicolas Sarkozy ne fait pas autre chose que de gouverner la France comme une entreprise. Je lisais récemment un rapport sur l'économie de l'immatériel de Jean-Pierre Jouyet et Maurice Lévy: dans ce rapport qui a été très bien reçu, on explique que, ce qu'il s'agit de vendre, c'est la marque France. La France est devenue une sorte de marque qu'il faudrait vendre à l'extérieur, il faudrait pouvoir rentabiliser, enfin on ne dit pas ça comme ça, on dit « valoriser économiquement son patrimoine », considéré comme des actifs qui doivent être vendus qui sont source de rendement. Au fond maintenant, et le langage de ce point de vue-là est extrêmement intéressant, on considère que non seulement les institutions, mais aussi le patrimoine, mais aussi un pays, doit se regarder, se concevoir comme une entreprise ou comme un stock de biens - enfin peu importe le type de métaphore qu'on utilise. Et ceci est assez indicatif de cette logique a-démocratique. Parce que, simplement, on le sait, une entreprise capitaliste ne se gère pas comme des institutions démocratiques. D'ailleurs, les patrons le disent très bien: la démocratie s'arrête en gros à la porte de l'usine. Il y a un chef, et ce chef est élu par les détenteur de capital. Et les salariés sont des subordonnées comme l'indique le contrat de travail.

Eh bien, ce à quoi nous avons affaire, c'est à des pays qui vont devenir des espèces de grandes entreprises, avec une masse de gens qui ne seront plus des citoyens, mais qui seront à la fois des consommateurs, des salariés et éventuellement des actionnaires.

Et donc de ce point de vue là, je crois que ce à quoi nous avons affaire, sur le plan symbolique, ça c'est très net sur le plan symbolique, mais déjà et de plus en plus sur le plan pratique, nous avons affaire donc à une logique d'effondrement des logiques démocratiques, au sens de la démocratie libérale.

Pascale Fourier : Est-ce que ça veut dire, si je vous suis bien, que par exemple, si la France, la grande entreprise France, choisissait un modèle social protecteur, avec des bonnes retraites, un système éducatif payé par l'ensemble des habitants du pays, est-ce que ça veut dire que, de fait, elle se mettrait en situation délicate parce d'autres pays ne feront pas ce choix-là ?

Christian Laval : Alors ça, c'est encore une chose importante: au fond, un pays n'est pas seul. Pourquoi l'entreprise France, pourquoi l'entreprise Italie, pourquoi l'entreprise Belgique, etc., pourquoi les pays se vivent, peuvent-ils se dirent déjà dans le langage, comme des entreprises ? Parce qu'au fond la norme néolibérale n'est pas une norme nationale, c'est une norme justement qui s'applique aux relations entre les pays. Je crois qu'il faut bien comprendre ceci, c'est pour ça que nous avons parler de la nouvelle raisons du monde, au sens de la nouvelle rationalité du monde. La « raison » ici, ce n'est pas du toute une faculté, c'est une logique. Cette logique, c'est celle de la concurrence. Les pays, les Etats, sont en concurrence les uns avec les autres. Et lorsqu'on lit dans un rapport que la France doit devenir une marque qui se vend, c'est bien parce qu'on conçoit que les autres pays vont être aussi des sortes de grandes entreprises qui vont se vendre. Tout le monde se vend en fait.

Et vous voyez bien aussi que dans cette logique-là, la relation normale, c'est une relation de concurrence et une relation d'achat et de vente, une relation regardée comme une relation marchande. Les pays , et plus concrètement, les systèmes politiques, les systèmes institutionnels, les systèmes sociaux dont vous parliez, les systèmes fiscaux, vont être évalués selon quels critères ? Eh bien selon le critère justement de l'efficacité économique. Selon que tel ou tel système permettra par exemple d'attirer plus ou moins les capitaux. Qu'est-ce que c'est que le bouclier fiscal ? C'est déterminant le bouclier fiscal, mais quel était le motif du bouclier fiscal ? C'était que le capital ne s'en aille pas. C'était de retenir les grandes fortunes en France pour qu'elles n'aillent pas mettre leur argent dans d'autres pays plus accueillants sur le plan fiscal du capital. Il s'agit de ça. Les paradis fiscaux c'est cela aussi. Mais c'est bien un indice que la politique nationale est conduite en fonction, justement, de cette norme de concurrence.

Cette norme de concurrence, elle s'applique aux pays, mais qui l'a mise en place ? Ce sont les Etats eux-mêmes. Je veux dire que c'est une production politique, elle n'est pas venu spontanément. Et c'est ça qui est le plus frappant. C'est qu'aujourd'hui on a l'air de dire, de façon extraordinairement hypocrite, que les Etats, les sociétés, sont victimes d'un phénomène qui n'aurait été

voulu par personne. Il faut avoir la mémoire bien courte pour dire ça puisque finalement on se rappelle d'une part qu'un certain nombre, et même beaucoup, d'idéologues et de médias nous ont expliqué pendant 30 ans que la mondialisation était la plus merveilleuse des choses. Et que deuxièmement on a oublié que cette mondialisation, cette norme de la concurrence mondiale, avait bel et bien été construite politiquement. Je veux dire qu'on avait peut-être à certains égards délégué cette action des gouvernements à des instances internationales ou intergouvernementales... mais il n'empêche que, au FMI, à l'OMC, etc., ce sont bien des Etats qui sont présents et qui ont défendu cette politique.

Et deuxièmement, cette norme de concurrence mondiale, elle ne va pas sans la constitution de normes de toutes sortes, des normes techniques, des normes commerciales, des normes monétaires, des normes financières etc. Eh bien ces normes ont été produites, ou plutôt coproduites entre les instances, entre les puissances publiques, entre les Etats, dans beaucoup de domaines, que ce soit l'informatique, Internet, la banque, etc., donc ont participé à l'élaboration des propres normes qui devaient régir leur comportement les uns vis-à-vis des autres.

Tout cela pour dire que nous sommes entrés finalement dans un drôle de jeu où les Etats et les oligopoles ont construit un univers régi par la concurrence qui les oblige de plus en plus à l'adapter au système que ces entités publiques et privées ont mis en place, donc à s'adapter et à faire passer à l'égard de la population des politiques d'adaptation. Au fond, on nous dit que, puisque la mondialisation est une logique qu'on ne peut pas arrêter, il faut céder sur tel ou tel point, il faut travailler plus longtemps, il faut donc réduire les prétentions salariales etc. La déflation salariale qui a été l'une des causes de la crise financière est bien le produit de cette concurrence mondiale qu'on a mise en place. Mais ça ne s'arrête pas là puisque, au nom de cette mondialisation, les Etats sont conduits à se transformer eux-mêmes de plus en plus, c'est-à-dire à introduire dans leur propre fonctionnement les mêmes logiques de fonctionnement de concurrence qu'elles ont mise en place niveau mondial. Finalement, de la concurrence entre les écoles jusqu'à la concurrence entre les Etats

et les systèmes économiques et sociaux, on a une continuité. Et c'est bien ce qui caractérise la rationalité néolibérale.

C'est pourquoi nous parlons de « La nouvelle raison du monde ». D'une certaine façon, nous avons quelque chose d'exceptionnel. Nous avons affaire à une logique qui concerne jusqu'à l'intimité du sujet puisque chacun de nous est amené à fonctionner dans un système concurrentiel, dans un système de compétition: c'est bien le message que l'on transmet aux enfants. Donc depuis le plus intime du sujet jusqu'à l'organisation du monde, au fond c'est la même logique qui est à l'œuvre.

Et donc j'en reviens à la question des Etats. Les Etats sont bien obligés de se redéfinir finalement comme des entreprises dans cette logique-là. Et donc de détruire, ou d'auto-détruire les mécanismes démocratiques qui avaient été mis en place au cours des derniers siècles parce qu'en effet il y a contradiction, pratique et symbolique, entre la logique du management de la performance, comme on dit, et la logique de la délibération démocratique. Elle peut avoir des défauts et des avantages, mais en tout cas cette délibération démocratique n'est absolument pas régie par les mêmes principes, les mêmes logiques, elle ne cherche pas les mêmes effets qu'une entreprise, c'est bien évident. Mais à partir du moment où on accepte finalement d'avoir un gouvernement entrepreneurial, on peut pas en même temps avoir des mécanismes démocratiques comme on les a connus avec tous leurs défauts jusqu'à présent.

Pascale Fourier : Et si un gouvernement de bonne volonté décidait de s'abstraire de la concurrence ? Imaginons qu'on vote et qu'on élise un gouvernement qui prône l'exact inverse de ce qui est susceptible de convenir pour faire de la concurrence aux pays extérieurs. Est-ce que c'est possible? Impossible ?

Christian Laval : Évidemment, on ne peut pas savoir ce qui va se passer. Ce que nous essayons de montrer dans « La nouvelle raison du monde », notre livre, c'est qu'évidemment ce système connaît des ratés, des ratés extrêmement importants: le raté de la crise financière et économique en est l'exemple, mais c'est un raté un dysfonctionnement majeur parmi d'autres...

Les conflits sociaux montent, des crises politiques extrêmement violentes peuvent se produire... Tout est donc ouvert. L'avenir est complètement ouvert. Nous ne disons surtout pas que le monde va continuer ainsi. On peut même penser que, justement, ce à quoi nous avons affaire aujourd'hui, c'est à une modification des conditions de mise en place de cette rationalité néolibérale.

Nous sommes peut-être entrés, enfin on peut le penser, dans une zone de tempête, et ce qui se constitue aujourd'hui, c'est un terrain d'affrontement nouveau qui peut être effectivement radical, au sens où il peut poser des questions radicales: quel mode d'organisation, non seulement de l'économie, mais quel mode d'organisation politique, quel mode d'organisation sociale voulons-nous ? Moi, je ne crois pas du tout que les citoyens ont complètement disparu du monde justement. Derrière le consommateur, derrière le salarié, il y a toujours cette exigence citoyenne.

Alors la question que vous me posez, c'est de savoir si un pays pourrait construire tout seul une autre logique. Ça fait penser un petit peu à Staline et la construction du socialisme dans un seul pays... Et on a vu que finalement la construction du socialisme dans un seul pays n'avait pas eu toutes les réussites... Au fond, c'est pareil. Un autre monde est possible. Mais quand on dit « un autre monde est possible », ce n'est justement pas un autre pays. Une autre organisation du monde est certainement possible. Et la fonction historique des altermondialistes, du mouvement altermondialiste, je crois, a consisté à dire, finalement assez tôt, que les enjeux étaient maintenant à l'échelle mondiale. Donc la question, c'est de savoir quel type de relations on peut mettre en place aussi bien au niveau des Etats, des relations entre les peuples avec une autre logique et en se demandant si cette autre logique d'organisation du monde ne devrait pas trouver son répondant en cascade, en quelque sorte, dans chacune des sociétés - et je dirais même dans les relations les plus élémentaires entre les individus.

Je crois que c'est ça que nous a montré la rationalité néolibérale, je dirais que c'est cela son apport historique principal : il a été de montrer que finalement depuis les relations inter-subjectives jusqu'aux relations entre les États-nations, il y avait

une continuité. La rationalité alternative, l'autre monde finalement, qui pourrait se construire devrait au fond répondre à la même exigence. Quel type de rationalité d'ensemble peut-on envisager qui donnerait finalement une continuité entre les relations entre le sujet et les relations entre les Etats et entre les peuples ?

Nous, de façon extrêmement elliptique, parce que ce n'est pas notre propos, ce n'est pas le sujet du jour- ça viendra- , notre fin, notre conclusion, consiste à dire que, à la rationalité néolibérale de la concurrence généralisée, peut s'opposer, s'opposent déjà d'autres pratiques. D'autres pratiques que l'on peut repérer, d'autres zones, d'autres sphères, d'autres types de relations, dans la société que l'on peut déjà repérer, qui sont des relations de coopération, des relations d'entraide, de solidarité, des logiques du commun. Nous appelons ça « le commun ». On peut entendre aussi bien communauté que communisme. Nous voulons dire par là que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'un certain nombre de gens se posent la question d'agir en commun, de délibérer en commun, pour définir le bien commun.

Et les enjeux aujourd'hui sont ceux-là. Ce n'est pas seulement principalement me semble-t-il la question de l'État. Avant de poser la question de l'État, il faut poser la question des buts et de l'organisation sociale. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de faire émerger quelque chose qui concerne chacun de nous. On peut appeler « le bien commun » ce qui concerne l'humanité en tant que telle. Ce bien commun, est-ce que ça sera des experts, des administrateurs, des chefs politiques qui vont le définir ? Ou est-ce que ce seront les citoyens eux-mêmes, disons les membres des sociétés, qui devront le définir ?

Je crois que l'enjeu est là: le bien commun, son élaboration, sa définition, doit passer par des pratiques, des mises en action communes. Je crois que c'est dans ce sens-là qu'il faut chercher. C'est plutôt les pistes à explorer, aussi bien sur le plan théorique, sur le plan intellectuel, que sur le plan pratique. Je crois que chacun là où il est dans la société, aussi banale, locale, sectorielle, que soit son expérience, peut, et doit sans doute, commencer à expérimenter d'autres logiques que celles de la concurrence.